

Direction Départementale des Finances Publiques de la Sarthe  
Pôle Gestion Publique  
Division Secteur Public Local

# Les données financières 2012

## Communes de la Sarthe



# Sommaire

<i>Principaux constats</i>	3
<i>Introduction</i>	4
<i>1. Les charges et produits de fonctionnement</i>	7
a) Les charges réelles de fonctionnement	7
b) Les produits réels de fonctionnement	10
c) Une capacité d'autofinancement en hausse	14
<i>2. Les investissements des communes</i>	16
<i>3. Le fonds de roulement des communes</i>	19
<i>4. L'endettement des communes</i>	20

## Principaux constats

**Sur la période 2010-2012, les produits de fonctionnement encaissés par les communes de la Sarthe (+ 6,3 %) ont progressé plus fortement que les charges décaissées (+ 5 %).** Les montants de produits et de charges par habitant restent en moyenne nettement moins importants dans le département que dans la région des Pays de la Loire (- 12 % environ).

**La capacité d'autofinancement brute (CAF) est globalement en hausse de 11 %.** Cette évolution est cependant très contrastée en fonction de la taille des collectivités. En effet, l'évolution positive générale apparaît surtout due à la progression du niveau d'autofinancement des communes de moins de 2 000 habitants depuis 2010. Par ailleurs, la CAF moyenne de la région est supérieure à celle constatée dans le département.

**La CAF est amplement suffisante sur toute la période pour couvrir le remboursement de la dette en capital.** L'excédent permet aux communes sarthoises de disposer de ressources internes pouvant être consacrées au financement des dépenses d'équipement. La CAF nette du département présente en 2012 un montant par habitant comparable à la moyenne régionale.

**Le volume des dépenses d'équipement, bien qu'en croissance régulière sur les trois exercices, est plus faible dans la Sarthe que dans les Pays de la Loire, et ce, quelle que soit la taille des collectivités.**

Pour autant, **le montant des dépenses d'équipement des communes de la Sarthe en 2012 excède leur financement disponible**, à savoir la CAF nette associée aux autres recettes d'investissement (subventions, FCTVA...). **Il en résulte un besoin en ressources stables, comblé par des cessions d'actifs et par la souscription d'emprunts.**

**Le fonds de roulement moyen se trouve conforté en 2012 par la mise en réserve du surplus de ressources d'investissement.** Son niveau au 31 décembre de l'année dépasse d'ailleurs celui relevé en moyenne dans la région.

**Enfin, l'encours global de la dette augmente de 4,5 % sur la période**, avec cependant de fortes disparités en fonction de l'importance de population des communes.

# Introduction

La présente étude est réalisée à partir des comptes de gestion 2012 des 375 communes du département de la Sarthe (budget principal uniquement).

Les données chiffrées sont régulièrement comparées aux exercices 2010 et 2011 afin de mesurer leur évolution.

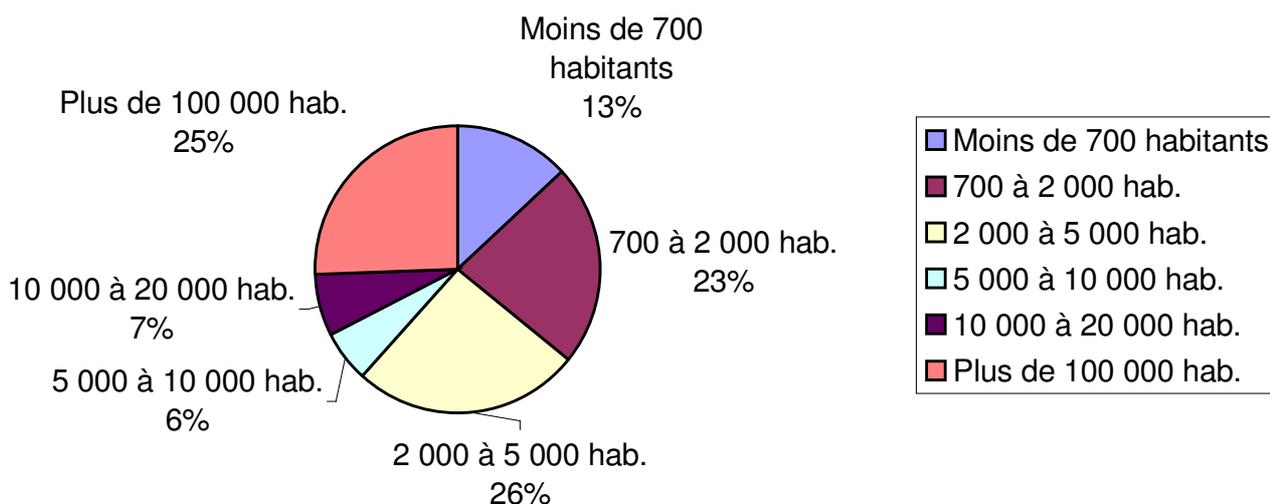
Par ailleurs, les communes sont réparties en 6 strates démographiques afin d'affiner l'analyse en fonction de la taille de la collectivité :

Strate (en nombre d'habitants)	< 700 hab.	700 à 2 000 hab.	2 000 à 5 000 hab.	5 000 à 10 000 hab.	10 000 à 20 000 hab.	> 100 000 habitants
Nombre de communes Sarthe	202	114	50	5	3	1

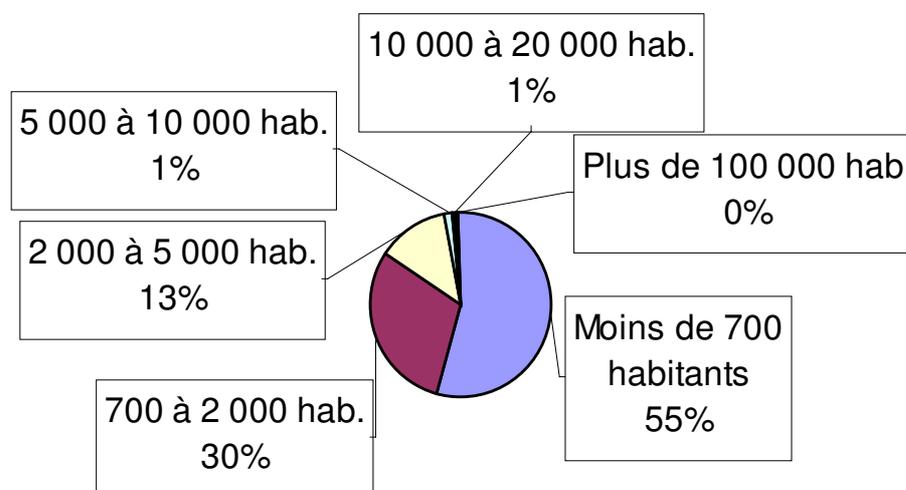
Les différents ratios et indicateurs sont confrontés pour chaque strate aux moyennes relevées dans les communes de la région des Pays de la Loire.

L'unité monétaire utilisée est l'Euro (€).

## Répartition de la population dans les communes de la Sarthe



## Répartition des communes selon leur population



Le département compte 576 741 habitants au 31 décembre 2012. La ville du Mans représente à elle seule environ 25% de la population sarthoise. Pour le reste, les communes sont essentiellement à dominante rurale : 85% des communes ont moins de 2000 habitants et représentent seulement 32% de la population totale du territoire.

Les populations prises en compte dans ce document sont les suivantes :

2010	2011	2012
572 034	574 691	576 741

Les communes sont regroupées au sein de 33 structures intercommunales :

- 32 communautés de communes
- 1 communauté urbaine (Le Mans Métropole)



Source: IGN GEOFLA© 2005.  
 © Direction Départementale des Territoires 72 - Service Prospective & Territoires - Unité Géomatique  
 31/12/2012

La commune de Montigny en limite de l'Orne appartient à aucun pays

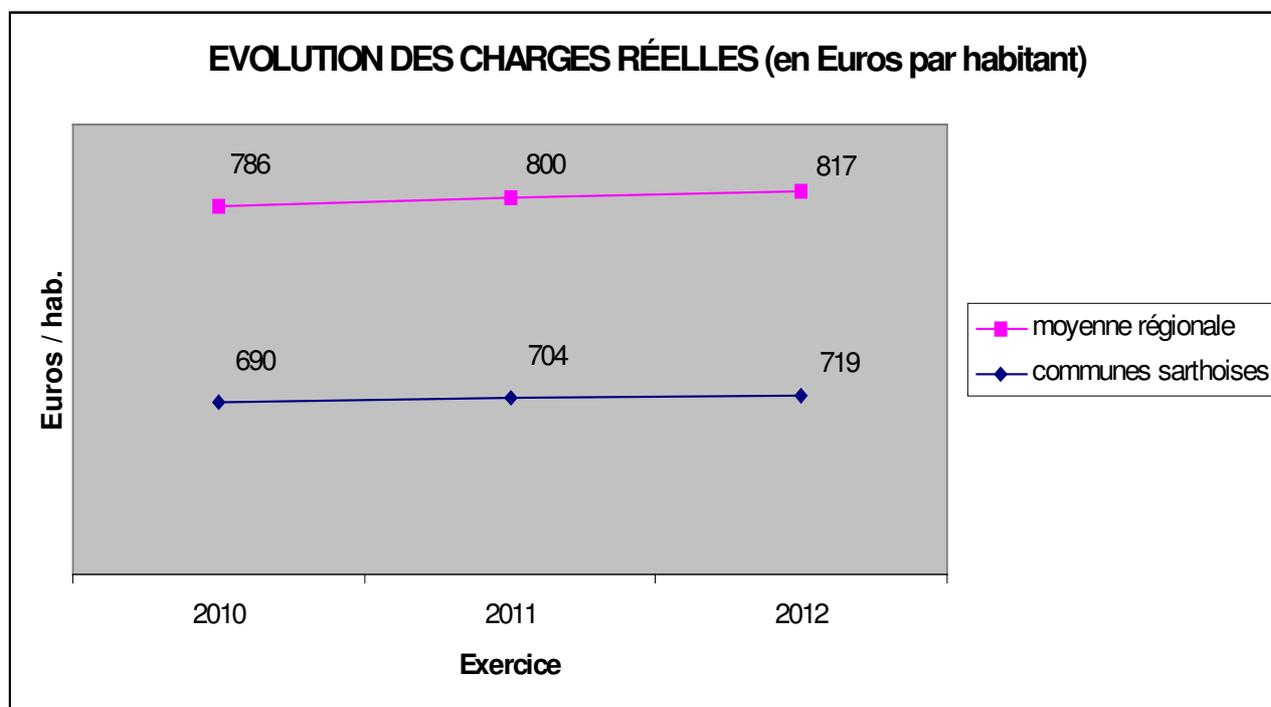
# 1. Les charges et produits de fonctionnement

## *a) Les charges réelles de fonctionnement*

Les charges réelles de fonctionnement, c'est à dire uniquement celles qui donnent lieu à un décaissement effectif, représentent 414 605 K€ en 2012 pour l'ensemble des communes de la Sarthe. Elles progressent de 5% sur la période 2010-2012 (394 717 K€ de charges réelles en 2010).

	Montant des charges réelles des communes sarthoises par strate démographique (en € / hab.)					
	< 700 hab.	700 à 2 000	2 000 à 5 000	5 000 à 10 000	10 000 à 20 000	> 100 000
2010	469	463	648	911	1 064	886
2012	470	482	679	956	1 122	932
% évolution	0,2	4,1	4,8	4,9	5,5	5,2

Les charges de fonctionnement (en € par habitant) sont moins élevées en moyenne dans la Sarthe que dans la région des Pays de la Loire. Leur évolution globale à la hausse est néanmoins comparable.



**Les charges de personnel (219 630 K€ en 2012)** constituent environ 53% des charges réelles de fonctionnement dans le département.

Ce poids est cependant contrasté selon la taille des communes. Ainsi, il passe par exemple de 36% des charges pour les communes de moins de 700 habitants à 62 % pour la commune du Mans (unique commune de la strate des plus de 100 000 habitants).

Les charges de personnel des communes de la Sarthe enregistrent une hausse de 3,7% depuis 2010.

Elles sont inférieures à la moyenne régionale pour les communes de moins de 2 000 habitants, mais deviennent plus élevées pour les autres strates (à l'exception de la ville du Mans).

**Les achats et charges externes (102 894 K€)** représentent quant à eux 25% des dépenses réelles enregistrées, toutes strates confondues. Ils s'apprécient dans l'ensemble de 4,6% sur la période.

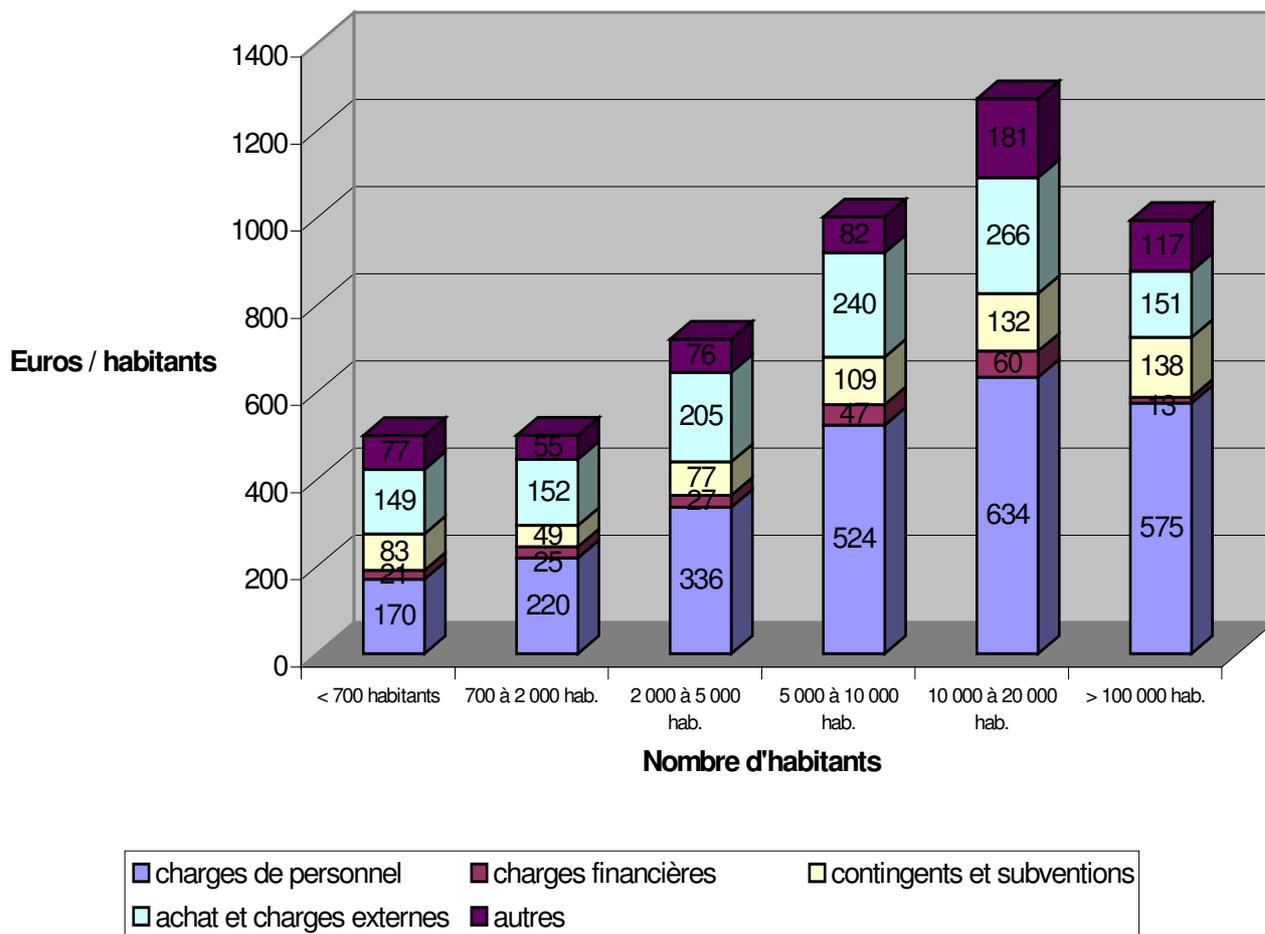
**Les contingents et participations obligatoires (18 184 K€)** ont une part plus modeste (4,4%) dans le total des charges réelles, bien qu'ils soient en nette progression sur les trois derniers exercices (+ 26%).

**Les subventions versées (35 218 K€)** sont en légère baisse depuis 2010 (-1,9%).

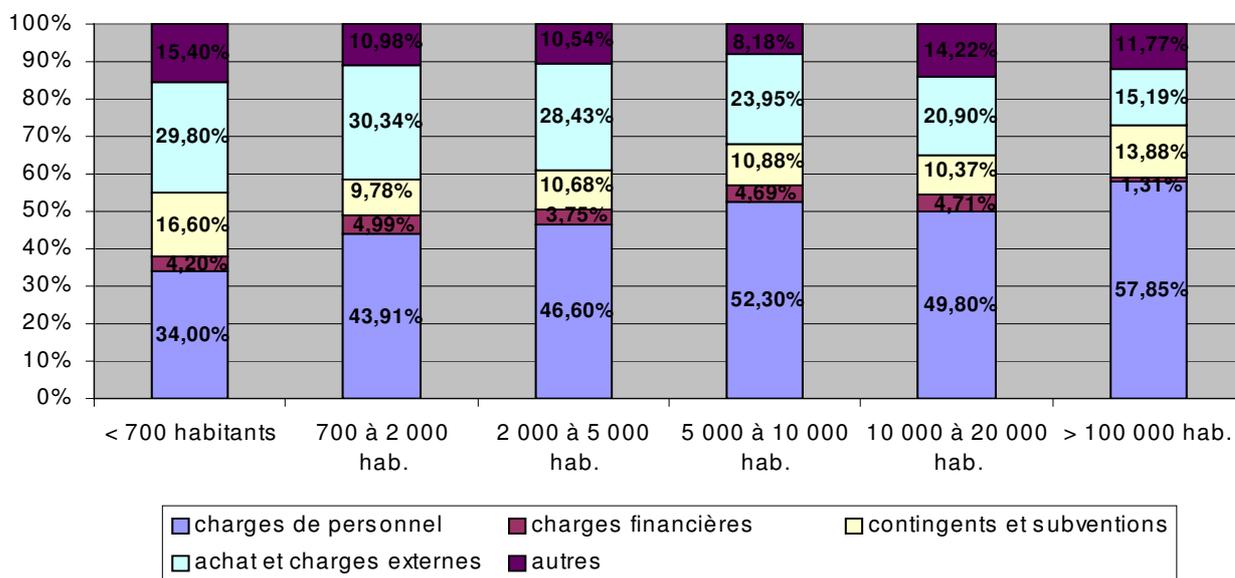
**Les charges financières (14 656 K€)** participent aux dépenses de fonctionnement à hauteur de 3,5%. Elles sont en augmentation de 9,6%.

Composition des charges des communes de la Sarthe en 2012 comparée aux moyennes régionales (en %)												
	< 700 hab.		700 à 2 000		2 000 à 5 000		5 000 à 10 000		10 000 à 20 000		> 100 000	
	Dép.	Rég.	Dép.	Rég.	Dép.	Rég.	Dép.	Rég.	Dép.	Rég.	Dép.	Rég.
<b>Charges de personnel</b>	36.1	38.7	45.7	42.5	49.5	46.4	54.8	51.1	56.5	54.8	61.7	53.5
<b>Achats et charges externes</b>	31.6	31.4	31.6	31.1	30.2	30.2	25.1	27.0	23.7	24.3	16.2	19.0
<b>Contingents et participations</b>	13.8	10.6	6.1	6.7	5.1	5.9	1.8	4.3	2.2	2.8	2.0	1.3
<b>Subventions versées</b>	3.8	5.1	4.1	7.2	6.2	8.1	9.6	9.0	9.5	9.9	12.8	22.4
<b>Charges financières</b>	4.4	3.9	5.1	4.9	4.0	4.3	4.9	4.6	5.3	3.7	1.4	1.5

## LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES DE LA SARTHE EN € PAR HABITANT (2012)



## LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES DE LA SARTHE EN 2012 (en %)

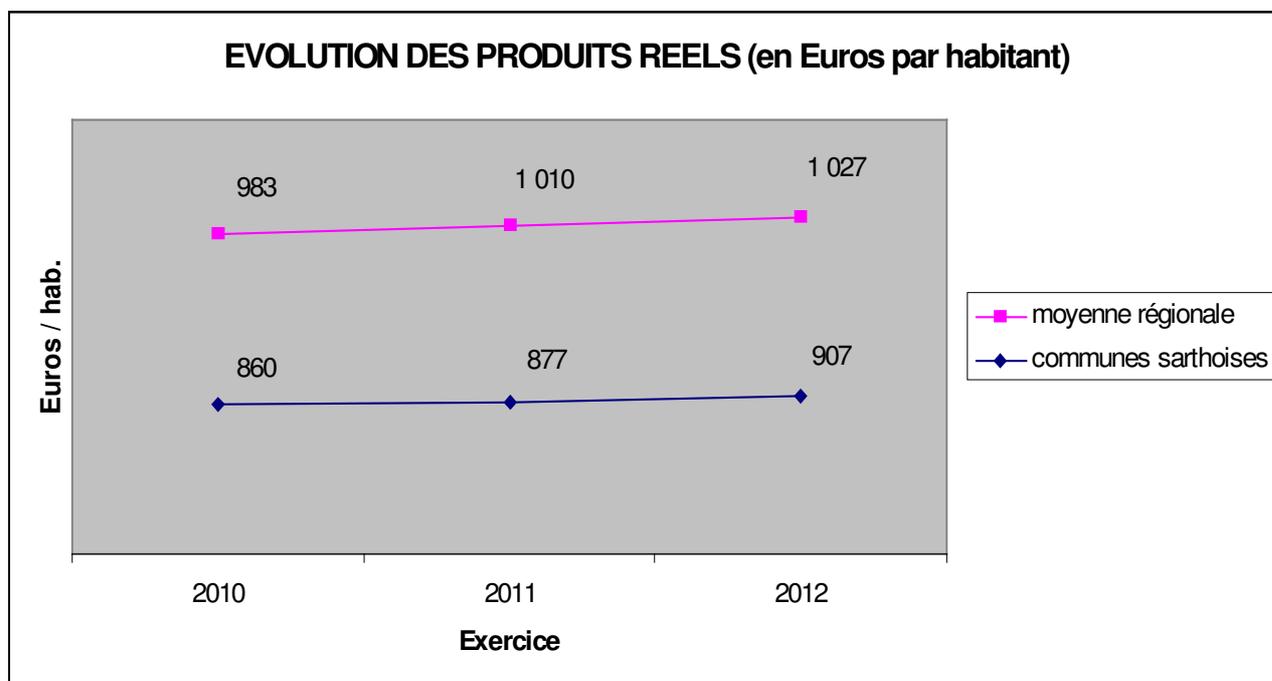


## b) Les produits réels de fonctionnement

Les produits réels de fonctionnement, c'est à dire uniquement ceux qui donnent lieu à un encaissement effectif, totalisent 522 875 K€ en 2012 pour l'ensemble des communes de la Sarthe. Ils augmentent de 6,3% sur la période 2010-2012 (491 986 K€ de produits réels en 2010).

	Montant des produits réels des communes sarthoises par strates démographiques (en € / hab.)					
	< 700 hab.	700 à 2 000	2 000 à 5 000	5 000 à 10 000	10 000 à 20 000	> 100 000
2010	601	617	870	1 087	1 281	1 025
2012	675	665	909	1 131	1 334	1 070
% évolution	12,3	7,8	4,5	4,0	4,1	4,4

Les produits réels de fonctionnement (en € par habitant) sont moins importants dans le département que dans la région des pays de la Loire. Leur taux de progression (+5,5%) est cependant supérieur d'un point dans la Sarthe sur la période d'étude (2010 - 2012).



### ➤ Le produit de la fiscalité

La fiscalité génère 271 362 K€ en 2012 (471€ / hab.), soit environ 51 % du total des produits de fonctionnement.

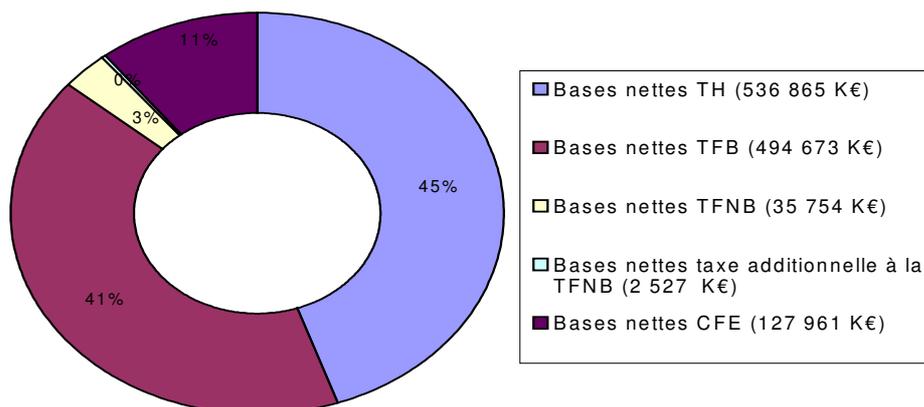
Depuis 2010, le produit de la fiscalité a connu une hausse de 7,2%.

La fiscalité se compose des impôts locaux, de la fiscalité reversée et des autres impôts et taxes.

- Les impôts et taxes (impôts locaux et fiscalité reversée)

Les impôts et taxes comprennent la taxe d'habitation (TH), la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), la taxe additionnelle à la TFNB, la cotisation foncière des entreprises (CFE), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER), la DCRTP, le FNGIR et les allocations compensatrices.

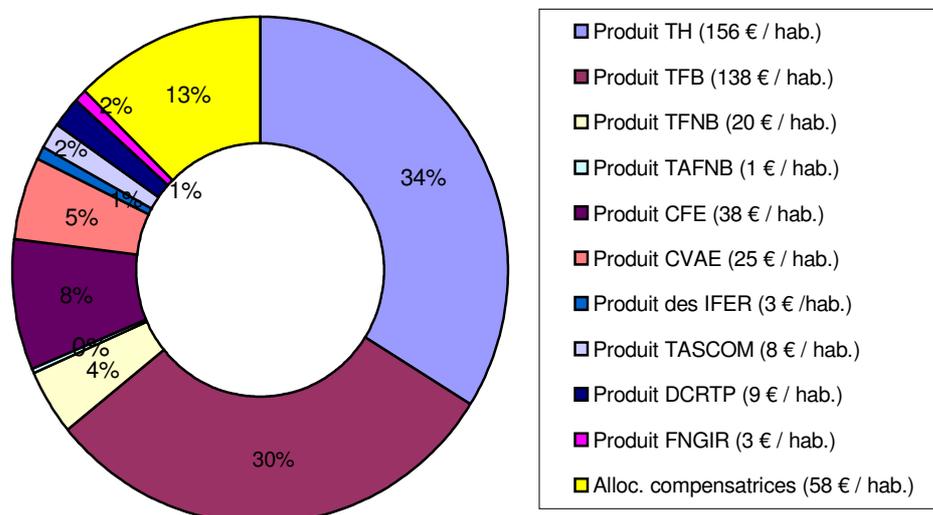
**Bases nettes des impôts locaux en 2012 (en %)**



**Taux moyens des impositions sur le territoire des communes de la Sarthe (en %)**

	< 700 hab.	700 à 2 000	2 000 à 5 000	5 000 à 10 000	10 000 à 20 000	> 100 000
<b>Taux de TH</b> (dont taux communal)	<b>22,20</b> (15,34)	<b>24,16</b> (16,48)	<b>25,47</b> (18,11)	<b>25,51</b> (17,72)	<b>27,39</b> (15,38)	<b>31,82</b> (16,35)
<b>Taux de TFB</b> (dont taux communal)	<b>17,21</b> (14,14)	<b>20,04</b> (16,94)	<b>21,91</b> (18,37)	<b>25,60</b> (19,56)	<b>25,08</b> (19,42)	<b>25,49</b> (12,99)
<b>Taux de TFNB</b> (dont tx communal)	<b>35,00</b> (28,82)	<b>38,96</b> (32,79)	<b>41,28</b> (34,97)	<b>43,34</b> (35,87)	<b>49,28</b> (39,92)	<b>41,60</b> (20,94)
<b>Taux de TAFNB</b> (dont tx communal)	<b>27,42</b> (27,42)	<b>27,42</b> (27,41)	<b>27,43</b> (27,42)	<b>27,44</b> (27,44)	<b>27,45</b> (27,43)	<b>27,43</b> (27,43)
<b>Taux de CFE</b> (dont taux communal)	<b>21,33</b> (18,35)	<b>22,05</b> (18,20)	<b>23,10</b> (19,16)	<b>23,68</b> (17,33)	<b>26,40</b> (21,15)	<b>26,33</b> (14,95)

**Produits de la fiscalité 2012 au profit des communes de la Sarthe (en %)**



Les bases nettes des trois taxes « ménages » (TH, TFB et TFNB) représentent 1 851 € par habitant dans la Sarthe en 2012, soit une progression de 8,2 % par rapport à 2010 (1 710 € par habitant). Les bases restent cependant supérieures dans la région, avec un montant de 2 109 € par habitant.

Les taux moyens communaux sont tous moins élevés dans la Sarthe que dans les Pays de la Loire : 16,72 % contre 17,99 % pour la TH, 16,10 % contre 20,72 % pour la TFB et 31,47 % contre 39,52 % pour la TFNB.

Ce constat s'inverse pour la TH et la TFB en tenant compte des taux appliqués par les groupements à fiscalité propre. Les taux sarthois deviennent alors légèrement plus importants que ceux de la région.

Les produits communaux de ces taxes s'apprécient également par rapport à 2010, mais restent globalement plus faibles dans le département : 156 € de TH par habitant contre 199 €, 138 € de TFB contre 198 € mais 20 € de TFNB contre 18 €.

- Les autres impôts et taxes

Ils sont composés notamment de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et des droits de mutation.

➤ **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

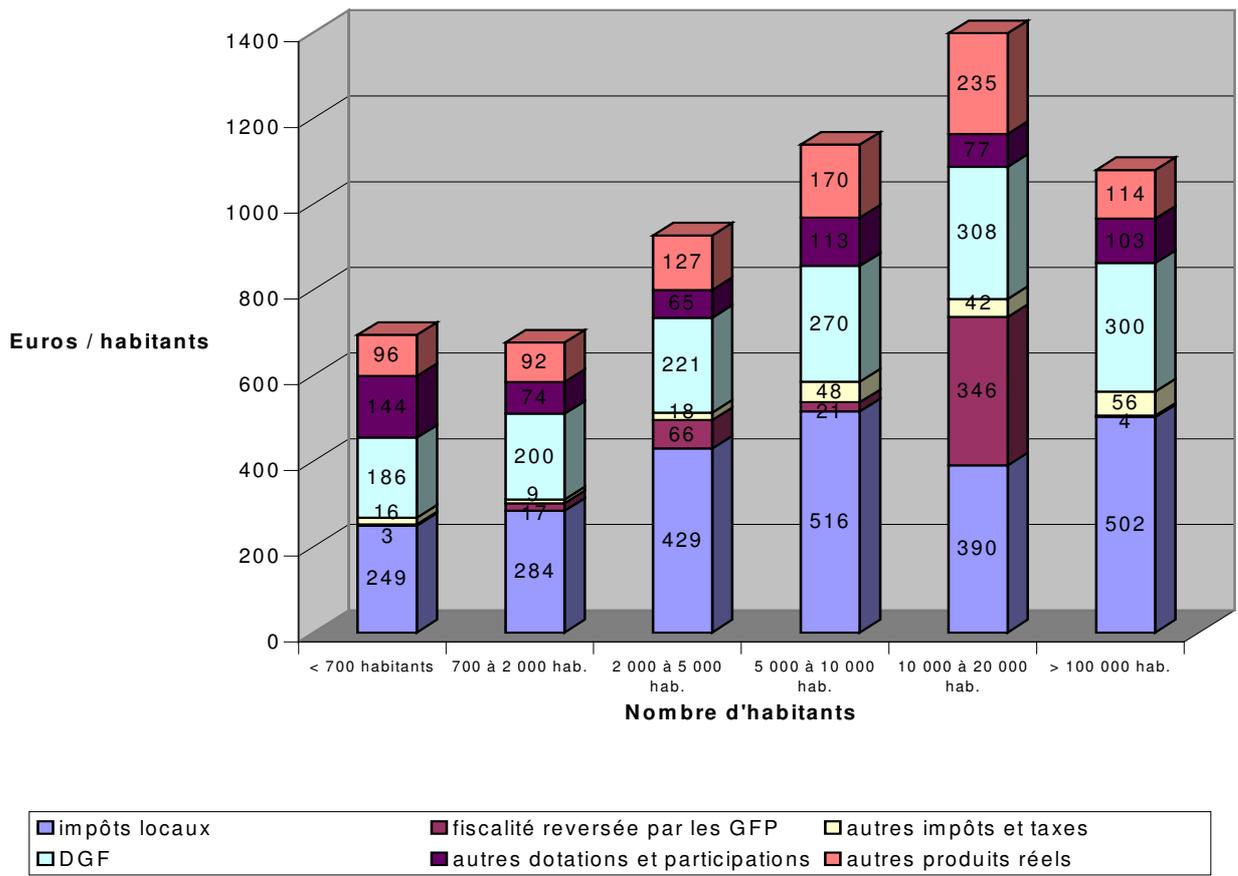
La Dotation globale de fonctionnement totalise 139 034 K€ en 2012 (26 % des produits de fonctionnement) et se positionne donc comme la deuxième source de recettes, après la fiscalité.

Elle diminue d'environ 4 % sur la période d'étude mais son montant par habitant se positionne au-dessus de celui constaté dans les Pays de la Loire (241 € contre 231 €).

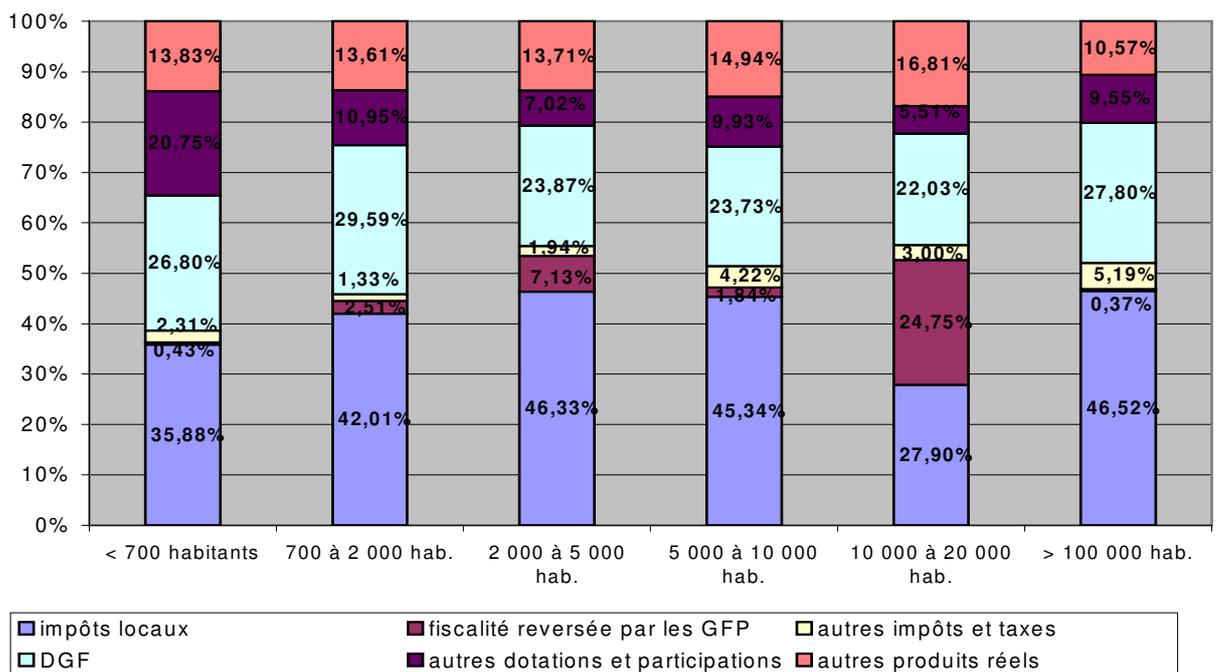
➤ **Les autres dotations et participations**

Elles sont constituées des attributions de péréquation et de compensation qui se renforcent de 30 % en trois ans, pour atteindre désormais 91 € par habitant.

### LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES DE LA SARTHE EN € PAR HABITANT (2012)



### LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES DE LA SARTHE EN 2012 (en %)



### c) Une capacité d'autofinancement en hausse

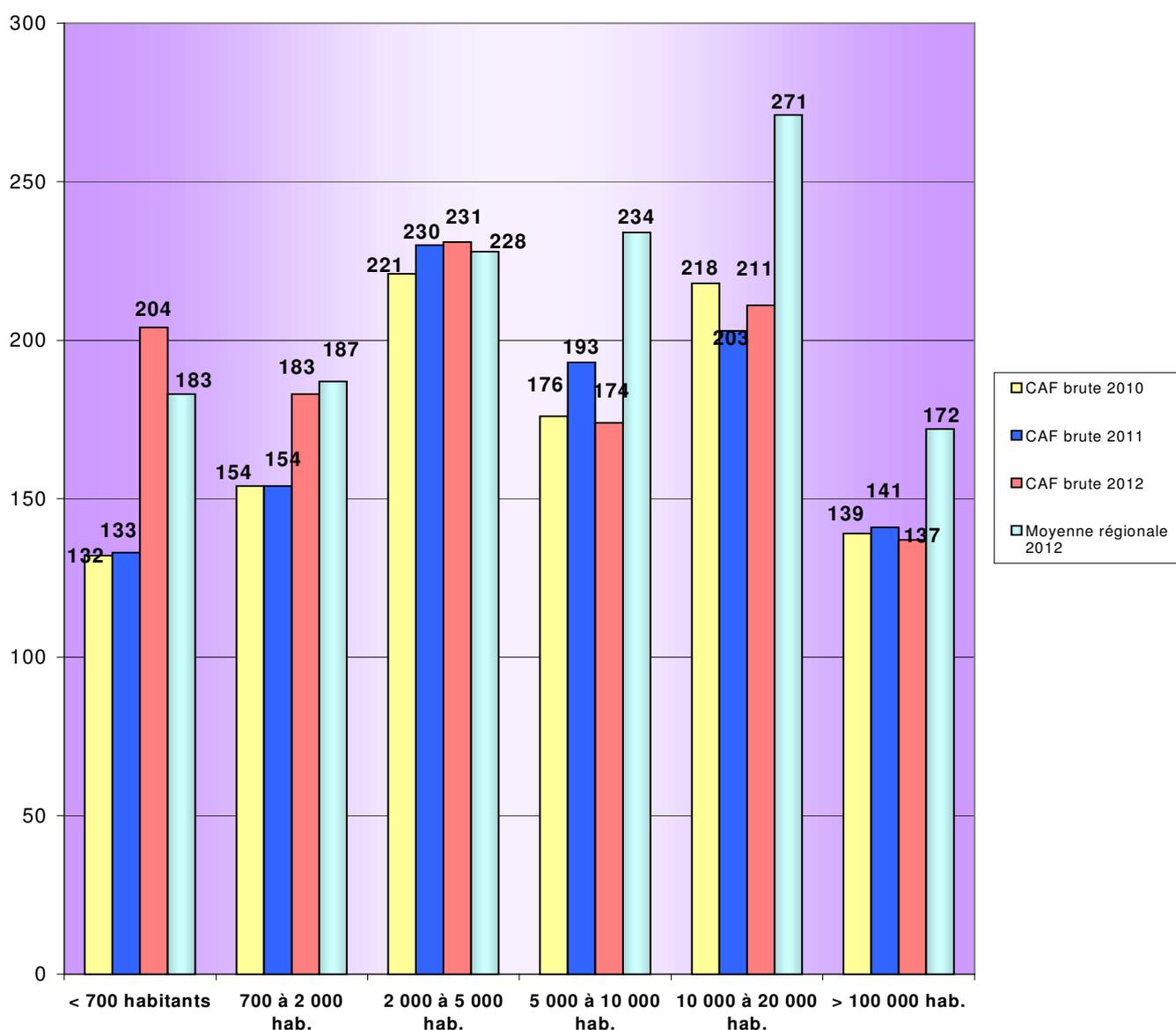
La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer les dépenses d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles.

La capacité d'autofinancement totale dégagée par les communes de la Sarthe est de 108 270 K€ (contre 97 269 K€ en 2010, soit une hausse d'environ 11 %).

La CAF brute de 2012 (188 € par habitant) représente 20,7 % des produits réels de fonctionnement. Elle est inférieure à la CAF moyenne régionale (210 € par habitant).

#### Évolution de la CAF



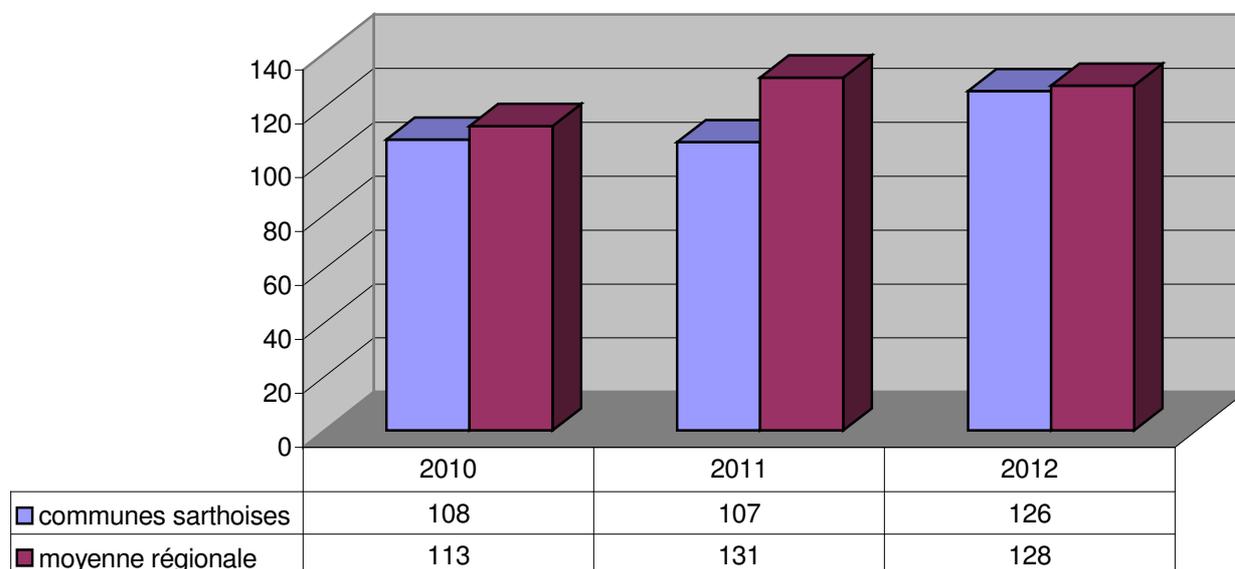
Les communes de la Sarthe ont dégagé en 2012 suffisamment de CAF pour leur permettre de faire face au remboursement de la dette en capital.

En effet, la CAF nette des remboursements en capital des emprunts est positive et équivaut à 126 € par habitant, soit un montant comparable à celui constaté dans la région.

La CAF nette augmente sur la période 2010 - 2012 (+ 17 %).

<b>CAF nette des communes de la Sarthe en 2012 par strates démographiques (en € / hab.)</b>						
	< 700 hab.	700 à 2 000	2 000 à 5 000	5 000 à 10 000	10 000 à 20 000	> 100 000
<b>CAF</b>	204	183	231	174	211	137
Remboursement de dettes bancaires	47	52	61	91	91	61
<b>CAF nette Sarthe</b>	157	131	170	83	120	76

**Évolution de la CAF nette sur la période 2010 - 2012 (en € / hab.)**



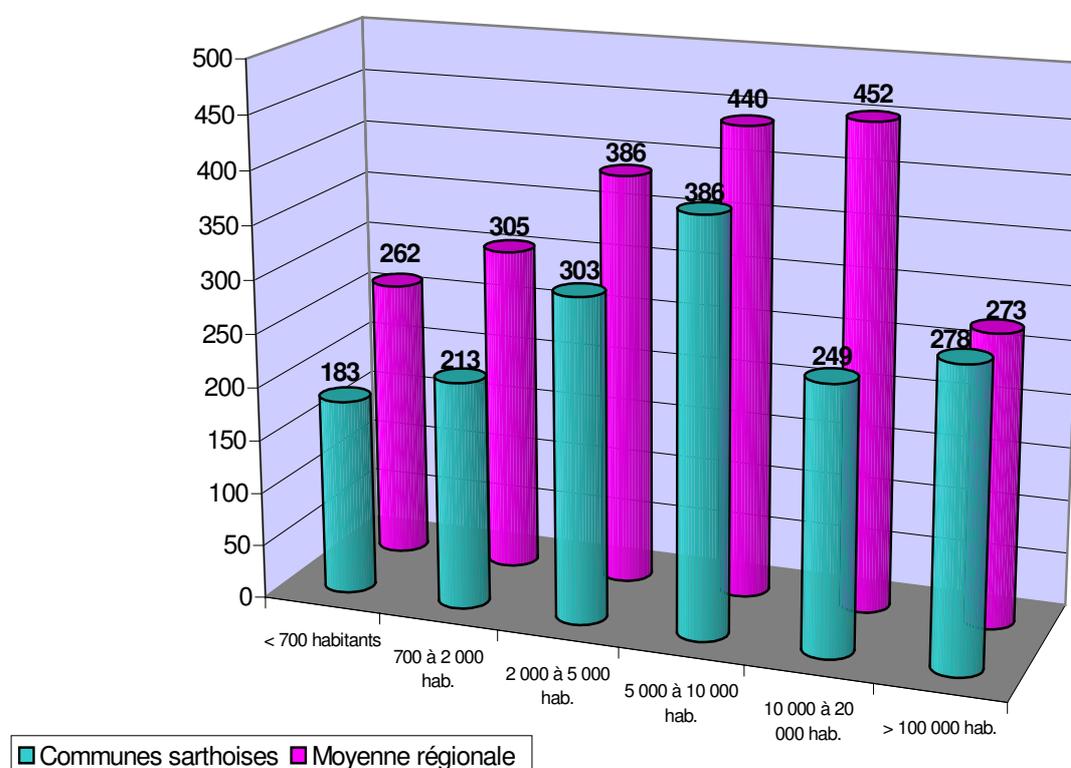
## 2. Les investissements des communes

Les dépenses d'investissement (235 854 K€) comprennent essentiellement les dépenses d'équipement (64 %) et les remboursements d'emprunts en capital (15 %). Leur montant par habitant progresse depuis 2010 (409 € contre 364 €).

- Les dépenses d'équipement

Les communes de la Sarthe ont réalisé dans l'ensemble 150 772 K€ de dépenses d'équipement au cours du dernier exercice clos, soit 261 € par habitant. Ce montant est malgré tout très variable suivant la taille de la collectivité, comme l'indique le graphique ci-dessous.

**Les dépenses d'équipement en 2012**



Le volume des dépenses d'équipement (en € par hab.) croît chaque année depuis 2010 mais reste toujours plus faible que le volume régional :

	2010	2011	2012
Sarthe	224	249	261
Pays de la Loire	328	335	354

Pour financer totalement ou partiellement ces emplois, les communes ont dû utiliser leur financement disponible de l'année.

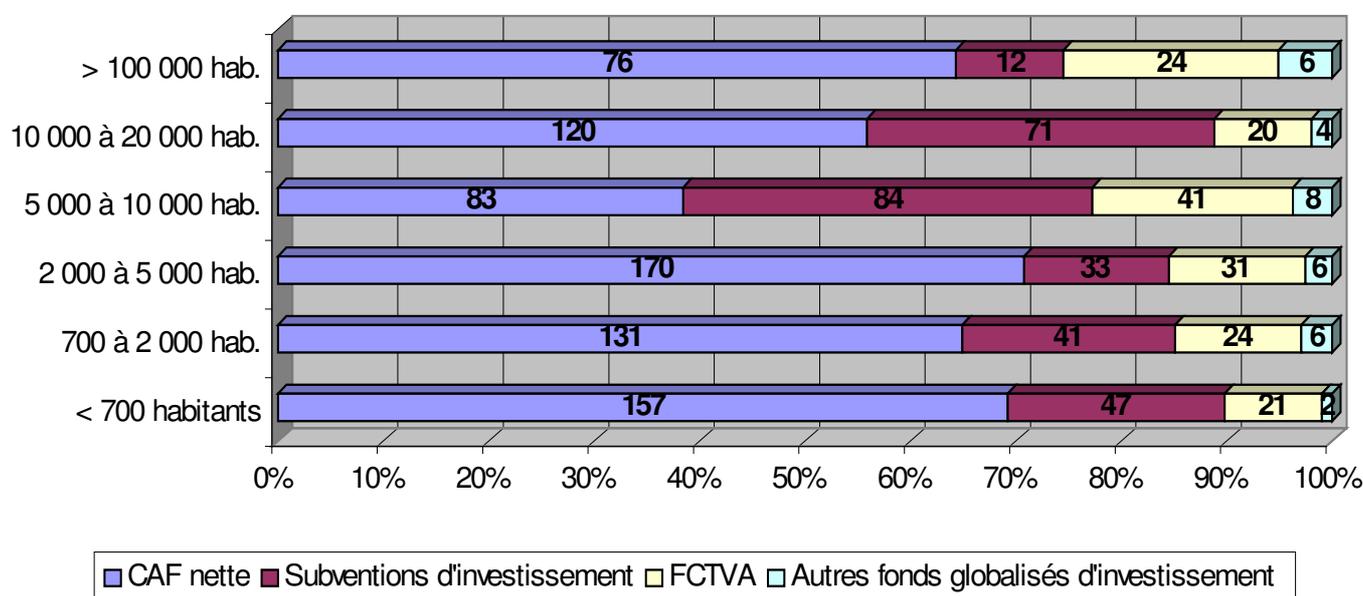
- **Le financement disponible**

*Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts nouveaux) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.*

Le financement disponible du département s'élève à 112 567 K€ soit 195 € en moyenne par habitant en 2012, contre 236 € par habitant sur le territoire régional.

Il se compose de la CAF nette (126 € par habitant), de subventions d'investissement (37 €), de FCTVA (26 €) et d'autres fonds globalisés d'investissement (6 €).

### Composition du financement disponible sarthois en 2012 (en € / hab.)



Les subventions d'investissement diminuent depuis 2010 (-15 %) et sont près de 37 % moins importantes que celles reçues en moyenne dans les Pays de la Loire.

Le FCTVA perçu dans le département se contracte également (-24 %) et demeure plus faible que dans la région (39 € par habitant de moyenne régionale).

Dans la mesure où le financement disponible des communes du département (112 567 K€) s'avère insuffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses d'équipement réalisées en 2012 (150 772 K€), les collectivités ont dû utiliser d'autres leviers de financement des investissements.

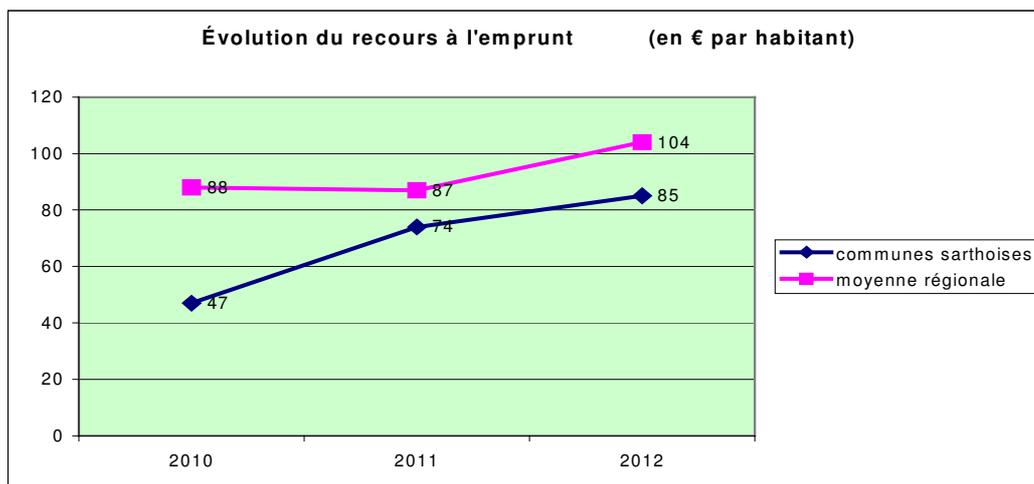
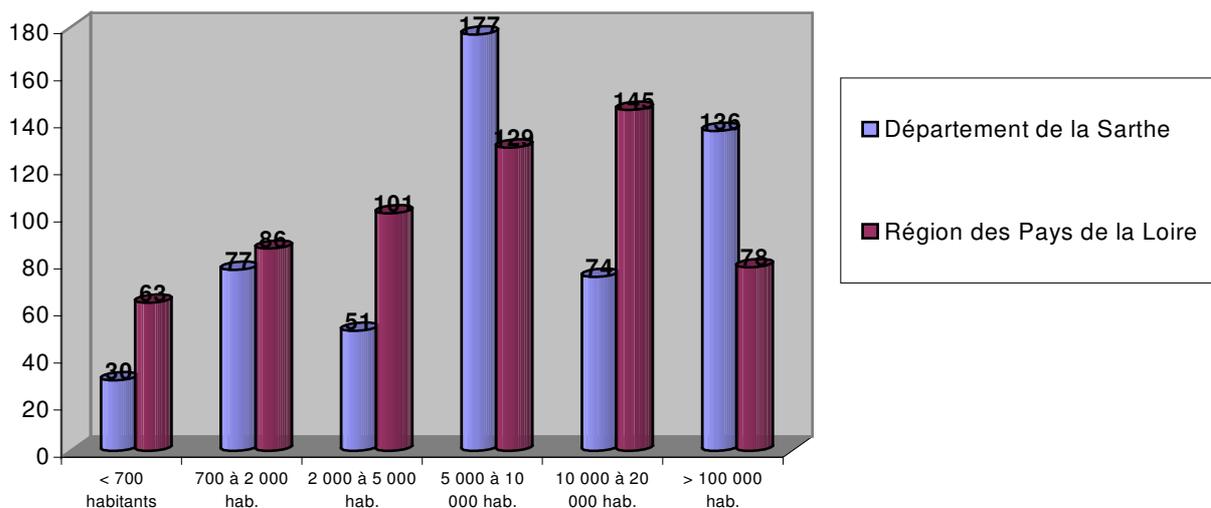
- **Le financement des investissements**

Pour financer leurs équipements les collectivités disposent, en plus de leur financement disponible, de trois leviers :

- Les cessions d'actifs ;
- Les réserves, c'est à dire le cumul des résultats positifs des années précédentes non utilisés (fonds de roulement) ;
- L'emprunt.

En 2012, les communes de la Sarthe ont utilisé deux leviers supplémentaires de financement, à savoir les cessions d'actifs (5 482 K€ soit 10 € par habitant) et l'emprunt (49 013 K€ soit 85 € par habitant).

**Les emprunts souscrits par les communes en 2012 (en € / hab.)**



Si le montant des emprunts souscrits (en euros par habitant) n'est pas toujours comparable suivant la taille de la commune, force est de constater que la tendance générale est à une hausse du recours à l'emprunt depuis 2010, même si cette évolution est plus marquée sur le territoire sarthois.

Ce financement a conduit à un excédent de ressources d'investissement (environ 30 € par habitant) qui est venu abonder les réserves des communes du département en 2012, autrement dit leur fonds de roulement.

### 3. Le fonds de roulement des communes

*Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).*

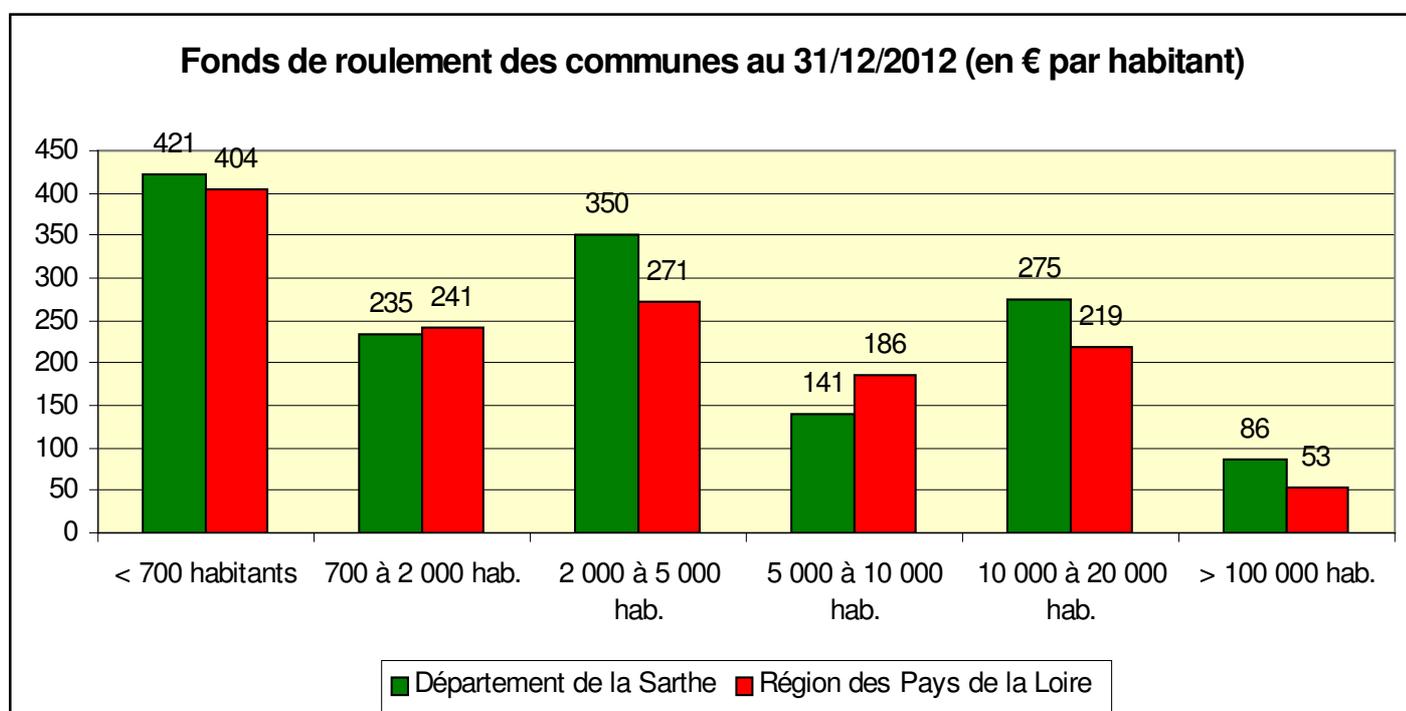
*Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que les communes ont dégagé au cours du temps.*

*Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.*

Le fonds de roulement des communes de la Sarthe (142 934 K€) progresse de 25 % sur la période (248 € par habitant en 2012 contre 198 € en 2010) et se trouve constamment plus important que la moyenne régionale :

Fonds de roulement moyen des communes (en € par habitant)			
	2010	2011	2012
Sarthe	198	218	248
Pays de la Loire	175	193	207

Au 31 décembre 2012, le fonds de roulement permet de couvrir environ 124 jours de charges réelles (4 mois). A la clôture de 2010, il couvrait 103 jours.



## 4. L'endettement des communes

En 2012, l'encours de la dette toutes strates confondues (409 628 K€) a augmenté de 4,5 % en valeur par rapport à l'exercice 2010 (soit +3,6 % par habitant).

En effet, le montant par habitant des emprunts souscrits a fortement progressé (+ 81 %) tandis que celui des prêts remboursés se contracte légèrement (- 2 %).

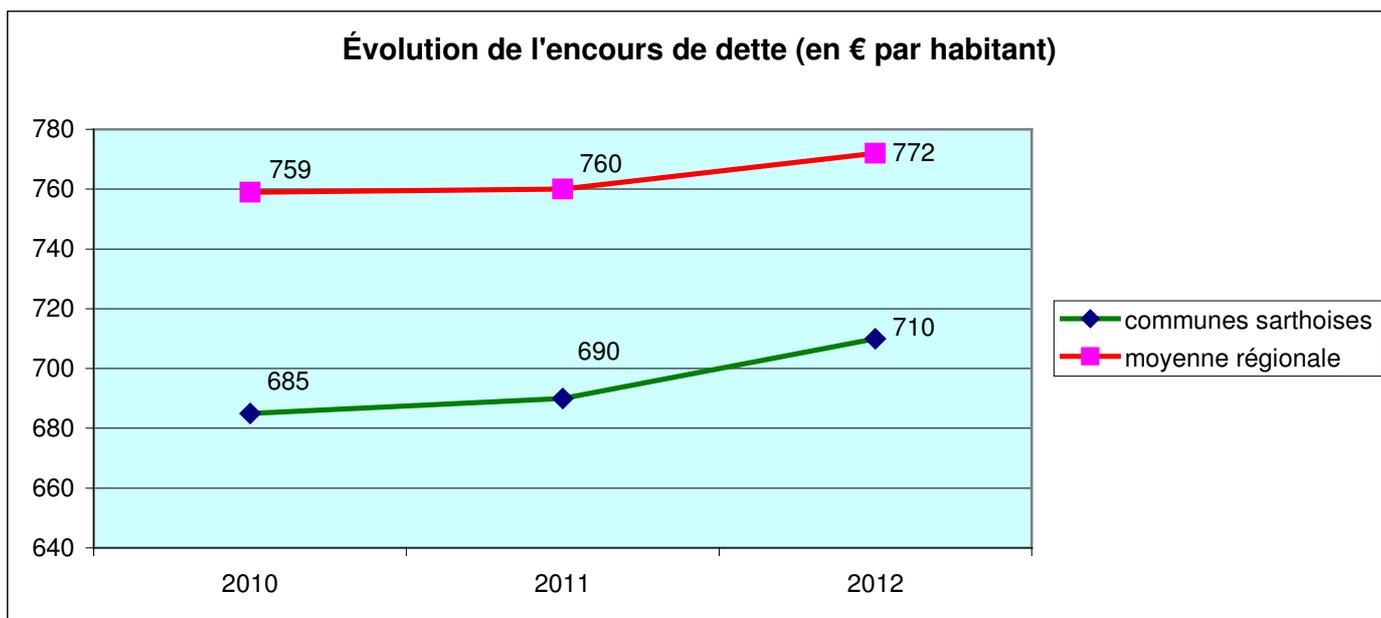
€ / Habitant	Emprunts contractés en 2010	Emprunts contractés en 2012	Variation en %	Emprunts remboursés en 2010	Emprunts remboursés en 2012	Variation en %	Encours dettes bancaires au 31/12/2010	Encours dettes bancaires au 31/12/2012	Variation en %
Moins de 700 hab.	53	30	- 43 %	47	47	0 %	495	478	- 17 %
700 à 2 000 hab.	70	77	10 %	69	52	- 25 %	638	641	0 %
2 000 à 5 000 hab.	44	51	16 %	64	61	- 5 %	760	757	0 %
5 000 à 10 000 hab.	119	177	49 %	92	91	- 1 %	1 146	1 148	0 %
10 000 à 20 000 hab.	42	74	76 %	150	91	- 39 %	1 320	1 287	- 2,5 %
Plus de 100 000 hab.	13	136	NS	29	61	110 %	468	582	24 %
Moyenne département	47	85	81 %	62	61	- 2 %	685	710	3,6 %

Seules les communes de moins de 700 habitants ont souscrit moins de prêts en 2012 qu'en 2010.

A l'exception de la ville du Mans (unique commune de la strate des plus de 100 000 habitants), on observe que plus la collectivité est importante, plus l'encours de dette par habitant est important.

Cela étant, l'évolution de l'encours depuis 3 exercices n'est pas le même suivant les strates démographiques.

Ainsi, les communes de moins de 700 Habitants diminuent leurs encours de 17 %. Celles qui comptent entre 700 et 10 000 habitants ont une dette relativement stable, tandis que la strate des communes de 10 000 à 20 000 habitants baisse de 2,5 %. Enfin, la ville du Mans voit son endettement augmenter de 24 %.



L'encours de la dette moyen par habitant est plus faible dans la Sarthe (710 € en 2012) que dans la région (772 €) même si cette différence tend à diminuer progressivement depuis 2010.

**Réalisation : Sébastien Legendre (Chargé de mission valorisation des comptes)**  
**Relecture : Sylviane Helnan (Chef de Division Secteur Public Local)**  
**et Laurent Huberdeau (Directeur du Pôle Gestion Publique)**

**DDFIP de la Sarthe**  
**23, place des Comtes du Maine**  
**BP 22 394**  
**72 002 LE MANS Cedex**

**Remerciements à l'ensemble des comptables du département**